

L'EAU A BESOIN D'UNE GESTION PUBLIQUE ET DEMOCRATIQUE

APPEL D'ELUS D'ILE-DE-FRANCE

« L'eau est un bien commun de l'humanité ».

Cette formulation prend de plus en plus son sens aujourd'hui, que ce soit dans le monde, où plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable et 2 milliards et demi à l'assainissement, mais aussi en France où chaque été de nombreuses régions sont soumises à des restrictions de consommation.

Sur le territoire de la petite couronne parisienne, la production et la distribution de l'eau sont organisées par un syndicat intercommunal : le SEDIF, qui regroupe 142 villes adhérentes. Depuis 1923 le service est concédé à la Compagnie Générale des Eaux (CGE), aujourd'hui Véolia.

Alors que le contrat actuel arrivera à échéance le 31 décembre 2010, le comité syndical du SEDIF est convoqué le 11 décembre 2008 par son président, M. André Santini, pour se prononcer sur le mode de gestion futur du syndicat. Nous sommes élus d'Ile-de-France d'une grande diversité de sensibilités politiques. Pour nous la maîtrise publique réelle de la gestion de l'eau potable est fondamentale.

Montant de la facture, tarification sociale, protection de la ressource, bon entretien des réseaux, qualité de l'eau, maîtrise des savoirs et de la recherche... autant d'enjeux qui seront influencés par le mode de gestion de l'eau que nous choisirons et qui doivent être traités en toute transparence.

Or le système de gestion actuel ne permet pas suffisamment de lisibilité des coûts de gestion du délégataire. Plusieurs enquêtes, y compris celle réalisée pour le SEDIF lui-même, laissent planer un doute sur une « surfacturation » par Véolia, et apportent des arguments précis sur des économies potentielles tangibles sur les factures d'eau des Franciliens.

De nombreux organismes publics (Cour des comptes, Chambre régionale des comptes ...) ont conclu qu'une délégation à une société privée amène un surcoût sensible par rapport à une régie publique.

C'est aussi pourquoi nous n'acceptons pas la proposition du Président Santini de reconduire le mode de gestion actuel. Et nous nous prononçons pour une gestion publique de l'eau.

Une chose est sûre : il faut absolument que le choix fait le soit sur la base d'une compréhension des enjeux, et débattu, comme cela se passe actuellement, avec nos concitoyens et avec leurs associations.

Un grand nombre de conseils municipaux se sont engagés lors des dernières élections municipales à soumettre au débat démocratique ces enjeux et les différentes hypothèses

